

Programme

Les fondamentaux de la Prévoyance



Programme

Les fondamentaux de la Prévoyance



Durée :

- 14 heures

Prérequis :

- Être muni d'un ordinateur, portable ou smartphone

Public concerné :

- Responsables, gestionnaires, conseillers ou toute personne souhaitant s'initier ou progresser sur les connaissances de l'environnement de la Prévoyance

Prix :

- Sur devis

Modalités de suivi :

- Formation en présentiel de 14h
- Documentations transmises pendant le présentiel accessibles en ligne 24/7 durant 3 mois à compter de la date d'inscription

Cette formation permet aux participants d'avoir une compréhension approfondie des fondamentaux la Prévoyance, de son fonctionnement, de ses prestations, et des droits et obligations des assurés.



Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les principes de la prévoyance en France et ses différentes formes
- Savoir gérer des contrats de prévoyance et répondre aux obligations légales
- Calculer les prestations associées à l'incapacité, à l'invalidité et au décès
- Accompagner la mise en place de dispositifs de prévoyance au sein d'une entreprise.

Programme

Les fondamentaux de la Prévoyance



Contenu détaillé

JOUR 1

1. Introduction à la Prévoyance

- Définition de la Prévoyance : nature et objectifs
- Distinction entre Assurance Maladie, Sécurité sociale, et prévoyance
- Historique et contexte juridique de la prévoyance en France
- Les différents acteurs de la prévoyance (assureurs, mutuelles, institutions de prévoyance)

2. Les différents types de Prévoyance

- Les garanties de base et complémentaires (incapacité de travail, Invalidité, Décès)
- La prévoyance individuelle VS la prévoyance collective (contrats d'entreprise)
- Le rôle des organismes complémentaires (mutuelles, assurances, institutions de prévoyance)
- Les garanties facultatives et obligatoires

3. Le fonctionnement des régimes de prévoyance collective

- La mise en place de la prévoyance collective dans une entreprise : obligations légales et conventionnelles
- Les catégories du bénéficiaires (cadres, non-cadres)
- Le financement des régimes de prévoyance : cotisations salariales et patronales.
- Les obligations de l'employeur : devoir d'information et de mise en place

4. Les prestations d'incapacité de travail et d'invalidité

- Définition et calcul des prestations d'incapacité temporaire de travail (ITT)
- Le calcul des indemnités journalières et le délai de carence
- Les conditions de prise en charge et les démarches administratives
- Le régime d'invalidité : classification, calcul des pensions d'invalidité

5. Les garanties décès

- Les différentes prestations en cas de décès (capital décès, rente éducation, rente de conjoint)
- Les bénéficiaires des prestations
- Calcul et modalités de versement des prestations
- Gestion des prestations décès dans les contrats individuels et collectifs

Programme

Les fondamentaux de la Prévoyance



Contenu détaillé

JOUR 2

6. Les modalités de gestion des contrats de prévoyance

- Adhésion, cotisations et résiliation des contrats de prévoyance.
- Gestion administrative des contrats collectifs et individuels
- Le contrôle des droits : cas de changement de situation (chômage, retraite, invalidité, mutation)
- Coordination entre sécurité sociale et prévoyance : articuler les différentes prestations.

7. Les spécificités des Prévoyances pour les indépendants et non-salarié

- La couverture des travailleurs indépendants : garanties et limites
- Différences avec la prévoyance des salariés
- Les solutions de prévoyance individuelle pour les indépendants : assurances spécifiques

8. La législation et la réglementation en matière de Prévoyance

- Cadre législatif et conventionnel : code de la sécurité sociale, code des assurances, ANI
- Les obligations légales des employeurs en matière de prévoyance (conventions collectives, accords de branche)
- Focus sur les réformes récentes et leurs impacts (loi PACTE, évolutions des garanties)

9. Prévention et Prévoyance

- Prévention des risques professionnels et impact sur les contrats et prévoyance
- Les dispositifs de prévention et leurs interactions avec la prévoyance (plan de santé au travail, prévention des risques psychosociaux)
- Les actions de sensibilisation des employeurs et des salariés

10. Evaluation et cas pratiques

- Quiz interactif pour réviser les connaissances
- Études de cas pratiques : remboursement complexe, parcours de soins, gestion de litiges, etc.

Programme

Les fondamentaux de la Prévoyance

Modalité d'organisation de la formation

- Présentiel ou distanciel de 14 heures
- Accès personnel sur la plateforme LMS Adylis
- Contenu accessible 24/7 durant 3 mois à compter de la date d'inscription
- Possibilité d'aménager le contenu de la formation pour les personnes en situation de handicap

Modalités d'inscription

- Nous contacter par mail : adylis@rplus-sante.fr ou par téléphone au 09 69 32 60 22

Moyens et méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices interactifs
- Pédagogie participative avec échanges entre participants

Modalités d'évaluation de la formation

- Evaluation des connaissances
- Evaluation de la satisfaction à chaud et à froid
- Remise d'une attestation de formation

Personnes chargées du suivi pédagogique

- **Morgane CHAMBERLIN** : Responsable formation
- **Delphine BERNARD** : Cheffe de projet

Modalités de suivi et d'assistance	Moyens à disposition du participant	Conditions de réponse
Espace de formation	Contenu diffusé en formation accessible par la <u>Plateforme de formation ADYLIS</u>	Réponse en 48H maximum (hors weekend)
Mail	adylis@rplus-sante.fr	
Téléphone	Standard Adylis : 09 69 32 60 22	
Identification	Siret : 381 250 323 00064 – APE : 6311Z déclarée organisme de formation n° 11 75 5688175	
Référente handicap	Morgane Chamberlin – handicap@rplus-sante.fr	